

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Modifications d'un projet d'unité de méthanisation encadré par un AP d'autorisation d'exploiter (1200-16-381 en date du 16/11/2016) sur la commune de Messei (61)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

METHAN'AGRI

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LE MEUR, Jean-François, Président

RCS / SIRET

8 0 9 5 3 2 3 7 7 0 0 0 1 1

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement a) autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Modification du site soumis à Autorisation ICPE

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société METHAN'AGRI a obtenu un arrêté préfectoral d'autorisation en date du 16/11/2016 pour une unité de méthanisation sur la commune de MESSEI.

Depuis l'arrêté, des modifications sont intervenues dans le projet.

Les modifications portent sur l'ajout d'un gazomètre au-dessus de la cuve de digestat liquide, ainsi que quelques modifications techniques liés aux équipements du site :

- déplacement/modification : chaudière, transformateur électrique, cuves de dépotage, biofiltres, stockage digestat solide
- ajout : fonds poussoir, plateforme d'intrants non odorants
- suppression : cuve d'hydrolyse

ainsi que des modifications et précisions techniques : digesteurs béton plutôt qu'acier, constructeur méthanisation différent qu'en 2015-2016, type d'épuration précisée, exploitation en propre plutôt que sous-traitée.

L'emprise totale du site n'est pas modifiée.

Les modifications n'augmentent pas la capacité de traitement du projet initial.

Le régime de l'autorisation n'est pas modifié.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif final de la société METHAN'AGRI est inchangé : exploiter une unité de méthanisation et produire une énergie renouvelable locale à partir de déchets du territoire avec des sous-produits valorisables.

Cette unité va produire du biogaz valorisé principalement par injection dans le réseau collectif de gaz et un digestat qui sera valorisé par plan d'épandage (valorisation de l'azote organique provenant des effluents d'élevage).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux, le projet reste inchangé à celui du dossier d'autorisation.

Les travaux se déroulent selon les grandes phases suivantes :

- décapage du terrain naturel et réalisation des terrassements,
- construction des différents bâtiments et stockages,
- mise en place des installations,
- nettoyage et retrait du chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet reste inchangé à celui du dossier d'autorisation.

Le fonctionnement de l'unité peut se résumer dans les grandes étapes suivantes :

- la réception, le stockage, et la préparation des différentes biomasses à méthaniser
- le traitement par méthanisation,
- le traitement et la valorisation du biogaz par injection,
- le traitement du digestat (séparation de phase, stockage, évacuation par plan d'épandage ou compostage pour l'excédent)

Les déchets et matières organiques traités proviendront principalement des exploitations agricoles membres de la société METHAN'AGRI, de la coopérative régionale et d'un collecteur spécialisé dans la collecte de déchets organiques (déchets agro-industriels et biodéchets assimilés).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet initial était soumis aux rubriques ICPE et IOTA.

Il n'est pas soumis à un autre domaine (défrichement, dérogation espèces et habitats protégés, modification d'une réserve naturelle nationale, modification d'un site classé, dossier agrément OGM, dossier agrément déchets, dossier énergie, DIG).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du site	1.9 ha
Déchets traités	68 531 t/an (187.7 t/j)
Production de biogaz	4 988 596 m3/an
Production de biométhane	2 743 728 m3/an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

ZAC de la Haute Varenne
Route de Falaise
61440 MESSEI

Cadastre : ZH 115
rachat en cours d'une partie de la
ZH93

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 3 1 ' 4 " O Lat. 4 8 ° 4 3 ' 3 0 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le projet se compose d'une installation classée de méthanisation avec valorisation du biogaz par injection dans le réseau de transport de gaz et d'équipements annexes (réception/stockage/préparation des matières entrantes et traitement/stockage des digestats avant retour au sol par épandage). Il a été autorisé le 16/11/2016

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Znieff la plus proche à 350 m (Znieff de type II "Haut bassin de la Varenne")
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	APB le plus proche à 6 km (Rivière Rouvre et ses affluents)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Pas de zone humide au sens de la loi sur l'eau recensée sur le site comme précisé dans l'étude floristique et pédologique annexée au dossier de demande d'autorisation d'exploiter)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Site le plus proche à 8.5 km (FR2500092 Marais du Grand Hazé relevant de la directive habitat)
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Pas d'eau consommée en plus pour les modifications envisagées
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Le site n'est pas dans l'aire d'un PPRT. Par contre, comme précisé dans le dossier d'autorisation, le site est dans le rayon des 50 mbar de l'entreprise Faurecia voisine. Un POI (plan d'opération interne) est prévu entre les deux établissements.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	Les modifications n'engendrent pas de risque sanitaire supplémentaire
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	Les modifications n'engendrent pas de trafic supplémentaire
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☐	Les changements impactant les nuisances sonores sont mineurs et ne remettent pas en cause les règles et valeurs à respecter qui sont consignées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation du 16 novembre 2016.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☒ ☐	☐ ☒	Les changements impactant les nuisances olfactives sont mineurs et ne remettent pas en cause les règles et valeurs à respecter qui sont consignées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation du 16 novembre 2016. Un état initial des odeurs est engagé.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Les modifications n'apporteront pas de rejet dans l'air supplémentaire
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Les modifications n'apporteront pas de rejet liquide supplémentaire
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	Les modifications n'engendreront pas d'effluents supplémentaires
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	L'exploitation du site n'engendrera pas de déchets supplémentaires liés aux modifications.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le gazomètre au dessus-de la cuve de digestat liquide permettra de stocké davantage de biogaz et récupérer le biogaz résiduel. Il disposera des mesures de sécurité identique aux digesteurs.

L'ajout de la plateforme disposera de mesures contre la propagation d'incendie.

Pour plus de détails, voir le porter-à-connaissance en annexe 7.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les modifications apportées au projet initial ne changent pas l'emprise du site (hormis bande en fond de parcelle en cours de rachat) ni sa capacité de traitement.

Le site reste avec la même physionomie d'ensemble.

Ces modifications font l'objet d'un porter à connaissance conformément à l'article R181-46 au titre des installations classées.

Pour ces raisons, ces modifications ne semblent pas nécessiter une nouvelle évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

Pas de sites Natura2000 sur lesquels le site est susceptible d'avoir des effets

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Porter-à-connaissance

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



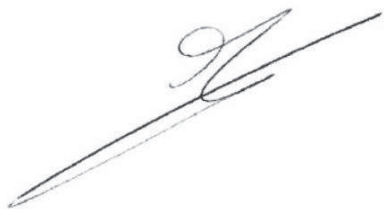
Fait à

MESSEI

le,

06/12/2017

Signature



idre ci-dessus